

Motion contre la répression au Maroc

mardi 10 mars 2009, par [Quatrième Internationale](#) (Date de rédaction antérieure : 24 février 2009).

Motion adoptée par le Comité international (CI) de la Quatrième Internationale.

Le Comité international de la IV^e Internationale réuni en février 2009 exprime sa solidarité avec :

1. Les militants emprisonnés à la suite du soulèvement populaire à Sidi Ifni (été 2008) dont le procès est en cours à Agadir ;
2. Les syndicalistes du secteur agricole (Chtouka) emprisonnés en application de l'article 288 du code pénal qui criminalise la grève ;
3. Les étudiants emprisonnés à Marrakech et ceux poursuivis en justice à Agadir après les luttes contre la réforme libérale de l'Université ;
4. Les militants du mouvement des jeunes diplômés chômeurs, réprimés quotidiennement dans les rues de la capitale et d'autres villes ;
5. Les activistes Sahraouis (partisans du Front Polisario) qui subissent une répression féroce.

Le Comité international de la IV^e Internationale exige l'arrêt immédiat de la répression, la libération de tous les militants emprisonnés et la cessation de toutes les poursuites.

Le 24 février 2009